

Guillaume Arnaud et ses compagnons martyrs

Avignonnet, 29 mai 1242

Les saints inquisiteurs (II)

par Louis Medler

Lors de la sinistre journée de repentance du 12 mars 2000, le cardinal Ratzinger a publiquement confessé les « méthodes non évangéliques » dont auraient autrefois usé les catholiques en défendant la vérité (l'Inquisition était visée, sans être cependant nommée) ¹. Jean-Paul II avait déjà déclaré le 1^{er} septembre 1999 : « Même si beaucoup agirent de bonne foi, il ne fut certainement pas évangélique de penser que la vérité devait être imposée par la force ². » Et, en 1994, dans l'encyclique *Tertio millennio adveniente*, il avait dénoncé ces façons d'agir comme « de véritables formes de contre-témoignage et de scandale ³ ».

Autrement dit : Voltaire, les encyclopédistes et tous les ennemis de l'Église ont eu raison de dénoncer la scandaleuse Inquisition – tandis qu'en face, les papes, les saints et tous les catholiques qui la défendent depuis plusieurs siècles ont eu grandement tort.

Pour réparer cette abominable impiété des autorités conciliaires, et pour l'honneur de la sainte Église, nous avons déjà présenté la vie de saint Pierre de Vérone (*Le Sel de la terre* 36, p. 118-138). Voici celle des onze bienheureux inquisiteurs d'Avignonnet qui furent à peu près ses contemporains (ils ont été assassinés dix ans avant lui, le 29 mai 1242). Si Pierre est le premier inquisiteur canonisé, ils sont, eux, les premiers inquisiteurs martyrisés.

Le Sel de la terre.

*
* *

¹ — Sur cette *Journée du Pardon* du 12 mars 2000, voir les textes publiés dans *Le Sel de la terre* 33, p. 207-212.

² — DC du 3 octobre 1999 (voir *Le Sel de la terre* 31, p. 186-187). Le bienheureux Pie IX a condamné dans son *Syllabus* la proposition suivante : « L'Église n'a pas le droit d'employer la force » (DS 2924) ; Léon X avait déjà condamné en 1520 la proposition de Luther selon laquelle « brûler les hérétiques est contre la volonté du Saint-Esprit » (DS 1483). Voir aussi, sur cette question de la peine des hérétiques, l'exposé très clair de saint Thomas : II-II, q. 11, a. 3.

³ — Voir *Le Sel de la terre* 25, p. 166.

DE LA VIE du bienheureux Guillaume Arnaud – meneur de la petite troupe d’inquisiteurs martyrisés le 29 mai 1242 à Avignonet –, nous connaissons surtout l’aspect extérieur, combatif, grâce à plusieurs documents contemporains : chronique de Guillaume Pelhisso ¹, de Guillaume de Puylaurens ², notules d’Étienne de Salagnac ³ ou copie des sentences qu’il prononça lui-même ⁴.

Nous ne savons que très peu, en revanche, sur sa vie intérieure. Mais sa physionomie spirituelle était sans doute fort proche de celle de saint Pierre de Vérone (si bien décrite par sa lettre à la prieure des moniales de Milan, ou par sa confidence sur sa prière préférée ⁵) : c’est à cette lumière qu’il faut considérer les diverses péripéties de son combat.

Inquisiteur à Toulouse (1233-1238)

C’est dans des circonstances particulièrement difficiles que le bienheureux Guillaume Arnaud est appelé en 1233 à exercer l’Inquisition à Toulouse : la ville est certes majoritairement catholique, mais ses autorités, que ce soit par conviction secrète, par calcul ou par faiblesse, y favorisent objectivement les cathares. Le comte de Toulouse, Raymond VII, protège en sous-main les sectaires, qui sont politiquement ses alliés contre les croisés du Nord, mais qu’il ne peut appuyer trop ouvertement par crainte, justement, de ces croisés ; quant aux magistrats qui dirigent la ville, les capitouls, sans être nécessairement cathares, ils sont au moins en avance sur leur temps, au point d’avoir découvert deux « principes-phares » de la conscience moderne : la non-intervention de l’État en matière religieuse et l’œcuménisme. Il est vrai qu’ils n’emploient pas ces noms et n’invoquent pas, comme on le fait aujourd’hui, la dignité de la personne humaine ou le progrès de la

¹ — PELHISSO Guilhem O.P., *Chronique*, éd. Douais (en appendice de son mémoire sur *Les Sources de l’Inquisition dans le Midi de la France aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, 1881, p. 81-118). Guillaume Pelhisson passa l’essentiel de sa vie religieuse au couvent de Toulouse : il y était déjà en 1235 et il y mourut en 1268. Il fut administrateur des travaux sous le priorat de Raymond de Foix, pour la construction du fameux *couvent des Jacobins*.

² — PUYLAURENS Guillaume de, *Chronique*, éd. Beyssier (dans *Troisièmes mélanges d’histoire du Moyen Âge*, Bibliothèque de la Faculté des Lettres, Paris, 1904, p. 119-175). Guillaume de Puylaurens (environ 1205-1273) fut chapelain du comte Raymond VII de Toulouse de 1242 à 1249.

³ — Étienne de SALAGNAC O.P., *De quatuor in quibus*, éd. Kaeppli (*Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum Historica*, vol. XXII, Rome, 1949 ; voir en particulier p. 17-19 et 22-23). Étienne de Salagnac fut prieur du couvent de Limoges de 1250 à 1259 puis de Toulouse de 1259 à 1263. Il mourut fort âgé en 1291 ; son œuvre a été complétée par Bernard Gui (1262-1331).

⁴ — Ces copies figurent dans le tome XXI de la collection Doat (Jean de Doat, président de la Chambre de Navarre et conseiller de Louis XIV, fut chargé en 1669 de recueillir tous les documents pouvant servir à établir les droits de la couronne dans la Provence et le Languedoc. Il recueillit, en fait, en 258 volumes, toutes les traces de l’histoire de ces deux provinces). Ces sentences ont notamment été étudiées par DOSSAT Yves, *Les Crises de l’Inquisition toulousaine au XIII^e siècle (1233-1273)*, Bordeaux, 1959, et « Le Massacre d’Avignonet » dans *Le Credo, la Morale et l’Inquisition* (Cahiers de Fanjeaux 6), Toulouse, Privat, 1971, p. 343-359.

⁵ — Voir *Le Sel de la terre* 36, p. 131-133.

conscience : ils se contentent d'estimer prosaïquement que les conflits ne favorisent guère les affaires, que l'unité religieuse n'est, après tout, pas si nécessaire au bon ordre de la cité et que l'intransigeance doctrinale risque plutôt, au contraire, d'en troubler le bien-être ; on peut dire que, quelques grands mots en moins, leur attitude pratique correspond à celle qui est prônée par Vatican II.

Le père Vicaire O.P. se montre lui aussi un peu marqué par cet esprit de Vatican II lorsque, pour défendre les premiers frères de son Ordre à Toulouse, il croit bon d'expliquer :

La psychologie d'un clerc du XIII^e siècle, à Toulouse comme ailleurs, doit être bien comprise. Elle diffère quelque peu de la nôtre. Le dissentiment objectif de la foi le bouleverse au plus haut point comme l'un des pires dangers qui menacent le salut de chaque personne et le bien de tous dans la Chrétienté unanime. Cela conduit les Prêcheurs, dans leur dévouement au prochain, à s'efforcer de mettre au grand jour ce dissentiment mortel afin de le combattre, en vue de l'abolir. Cette attitude qui leur assure l'audience des masses catholiques les oppose à Toulouse, non seulement aux dissidents, mais aux capitouls qui voudraient surtout que l'on taise les dissentiments religieux, voire même qu'on les nie ¹.

A vrai dire, beaucoup de clercs partagent malheureusement cette volonté de conciliation à tout prix. C'est pour remédier à leur inertie que le pape Grégoire IX a confié aux dominicains le soin de prémunir les fidèles en dénonçant hardiment l'erreur. Mais les autorités municipales interdisent d'attaquer l'hérésie en chaire et prétendent même qu'il n'y a plus d'hérétiques à Toulouse. Le pape institue alors un tribunal de l'Inquisition.

Le 22 avril 1233, les deux dominicains Pierre Seila et Guillaume Arnaud sont donc nommés inquisiteurs. Guillaume est originaire de Montpellier mais, après des études de droit, il est entré au couvent de Toulouse où il a fait sa profession religieuse. Pierre est à la fois citoyen de Toulouse (fils et neveu de viguiers du Comte de Toulouse) et l'un des premiers compagnons de saint Dominique : sa maison fut le premier de tous les couvents de Frères Prêcheurs (« J'ai reçu l'Ordre chez moi avant d'y être reçu » dira-t-il plaisamment un jour) ². Elle était située près du rempart de la ville et l'on peut encore aujourd'hui la visiter : la pièce où saint Dominique dormait avec ses premiers frères a été transformée en oratoire. La maison fut vite trop petite, et il fallut bâtir un autre couvent dans la ville : mais elle demeura jusqu'en 1585 le siège de l'Inquisition.

Les deux inquisiteurs rencontrent au début beaucoup de difficultés, car les cathares, quoique fort actifs, sont habiles à donner le change :

Chaque fois que Guillaume Arnaud, inquisiteur, voulait procéder contre eux, ils se protégeaient en se recouvrant les uns les autres comme il est écrit des écailles du Léviathan [Job 41, 6], de telle sorte qu'on ne pouvait d'aucun côté réussir à

¹ — VICAIRE Humbert, O.P., *Les « Jacobins » dans la vie de Toulouse aux XIII^e et XIV^e siècles*, Toulouse, Privat, 1985, p. 187.

² — Pierre Seila O.P. († 1257) avait été envoyé à Paris en 1218 par saint Dominique, puis à Limoges, en 1219, pour fonder un couvent de prêcheurs qui fut une pépinière de sainteté (on y compte, en un siècle, de 1219 à 1313, deux cents religieux morts en odeur de sainteté). Il fut ensuite rappelé à Toulouse où il fut inquisiteur puis prieur (1236-1237) et où il mourut le 22 février 1257. Notice dans *L'Année dominicaine*, Février II (Lyon, 1884), p. 715-719.

percer la peau ¹.

Mais le 5 août 1234, la situation bascule. Saint Dominique, que beaucoup d'habitants de Toulouse ont connu, vient d'être canonisé le 3 juillet. Ce 5 août voit donc la première célébration de sa fête. L'évêque de Toulouse, Raymond du Fauga ² (ancien provincial des dominicains) célèbre la messe au couvent des jacobins puis, l'après-midi, laisse prêcher à sa place le prieur du couvent, Pons de saint Gilles ³. Il prend comme thème le texte : *Le prophète Élie se leva comme une flamme et ses paroles brûlaient comme des torches ardentes* (Si 48, 1). Il en fait l'application à Dominique ainsi qu'à une exécution d'hérétique à laquelle l'évêque a fait procéder le matin même et qui a mis la ville en émoi ⁴. Puis, se tournant vers l'Orient, l'Occident, le Midi et le Nord, d'une voix de plus en plus vibrante, il répète quatre fois cette apostrophe :

De la part de Dieu et de Dominique, son serviteur, je porte dorénavant défi aux hérétiques, à leurs adhérents comme à leurs chefs.

De la part de Dieu, j'adjure les catholiques de déposer toute crainte et de rendre témoignage à la vérité ⁵.

Dans les jours qui suivent, de nombreux hérétiques reviennent à la foi. « J'en prends Dieu à témoin, raconte Étienne de Salagnac, dans les sept jours, beaucoup se présentèrent » qui se convertirent et, dénonçant leurs anciens complices, permirent à l'Inquisition de fonctionner.

Guillaume Arnaud n'hésite pas à faire déterrer les corps des personnalités cathares enterrées en terre chrétienne : ils sont conduits ignominieusement à travers la ville, pendant qu'un héraut proclame les noms à son de trompe, puis ils sont brûlés au lieu d'exécution.

On imagine sans peine les réactions que pouvaient susciter de tels procédés ; mais Guillaume les croyait nécessaires pour frapper les esprits et leur faire prendre conscience de la gravité de l'hérésie.

Lors d'une tournée en Quercy, les deux inquisiteurs emploient les mêmes moyens, particulièrement à Cahors et Moissac. Il y a aussi des condamnations de vivants, mais surtout des réconciliations : les hérétiques qui reconnaissent leur faute ne risquent que de

¹ — Étienne de SALAGNAC O.P., *De quatuor in quibus*, éd. Kaeppli, p. 17.

² — Ami de saint Louis, Raymond du Fauga, O.P., mourra la même année que lui, le 19 octobre 1270. Notice dans *L'Année dominicaine*, Octobre II (Lyon, 1902), p. 578-583. Voir aussi PONTAL Odette, « De la défense à la pastorale de la foi : les évêchés de Foulque, Raymond du Fauga et Bertrand de l'Isle Jourdain à Toulouse », dans *Effacement du Catharisme ? (XIII^e-XIV^e siècles)* (Cahiers de Fanjeaux 20), Toulouse, Privat, 1987, p. 185-191.

³ — Pons de saint Gilles O.P. († 1263) fut ami du roi saint Louis et de Guy de Foulque (qui deviendra pape sous le nom de Clément VI). Il fut une première fois prieur du couvent de Toulouse en 1234-1236, puis à nouveau en 1258, à la mort de Raymond de Foix. Il fut élu provincial en 1259. Plusieurs miracles lui ont été attribués après sa mort. Notice dans *L'Année dominicaine*, Juin II (Lyon, 1893), p. 351-355.

⁴ — Il y aurait plusieurs remarques à faire sur la façon dont les ennemis de l'Église, et même certains catholiques, rapportent cette exécution du 5 août 1234. Mais ni Guillaume Arnaud ni aucun inquisiteur n'y prit part (ce fut une décision personnelle de l'évêque et non un acte de l'inquisition, comme le souligne bien DOSSAT Yves, « La répression de l'hérésie par les évêques », dans *Le Credo, la Morale et l'Inquisition* [Cahiers de Fanjeaux 6], Toulouse, Privat, 1971, p. 218 et 238) : ce serait donc ici hors sujet.

⁵ — Récit d'Étienne de SALAGNAC O.P., *De quatuor in quibus*, éd. Kaeppli, p. 17-18.

légères pénitences ; seuls les obstinés peuvent encourir la prison ou le bûcher¹.

Ces obstinés existent, il est vrai, d'autant plus dangereux qu'ils savent feindre l'orthodoxie tout en répandant secrètement l'hérésie. Le plus souvent, ils réussissent à s'enfuir (en Lombardie ou à Montségur) ; parfois, ils sont pris. Plusieurs hérétiques de la région de Lavaur furent ainsi brûlés à Toulouse en 1233 malgré l'émeute suscitée pour les faire évader.

Car les autorités civiles s'emploient toujours à protéger les hérétiques. Le comte de Toulouse, qui en vient à considérer Pierre Seila comme un ennemi personnel, réussit à l'écartier en le faisant nommer à Cahors. Mais Guillaume continue le combat. En 1235, il décide de frapper un grand coup : il cite à comparaître douze personnalités suspectes d'hérésie, dont huit au moins appartiennent aux premières familles de la ville. Menacé de mort, il persiste, et se voit finalement exiler par les autorités municipales. Les émeutes se multiplient, car les hérétiques, bien que peu nombreux, ont une grande puissance politique et économique et peuvent, grâce à leurs alliances et leur clientèle, provoquer des mouvements populaires. « Un peu de mauvais levain suffisait à corrompre, en cet instant et dans la circonstance, toute la masse de la ville, qui était pourtant bonne en soi » raconte Guillaume de Puylaurens².

Le bienheureux Guillaume doit donc quitter la ville. La communauté dominicaine tout entière l'accompagne en procession jusqu'au pont de la Daurade, au-delà de la Garonne. Il se réfugie à Carcassonne d'où il envoie mandat à quelques prêtres toulousains pour citer à nouveau les hérétiques ; mais ils sont expulsés à leur tour. Il prie alors le prieur dominicain, Pons de Saint-Gilles, de nommer des religieux à cet effet. Le frère Raymond de Foix reçoit ce mandat et, malgré les menaces de mort, se présente devant les capitouls pour les citer à comparaître et à rendre compte de leur foi³. La communauté subit bientôt les représailles de la municipalité : un édit interdit aux habitants de la ville de prêter la moindre assistance aux frères. Le blocus dure trois semaines. Quelques catholiques parviennent cependant à jeter, de nuit, de la nourriture, par-dessus les murs du couvent. Début novembre 1235, on décide enfin d'expulser les prêcheurs. Leur prieur les exhorte à ne pas employer la force pour se défendre, mais, toutefois, à ne céder qu'à la violence. Pendant le repas de midi, les commissaires, suivis d'une foule d'hérétiques, forcent l'entrée

¹ — Roman D'AMAT affirme dans l'article (assez hostile) qu'il consacre à Guillaume Arnaud dans le *Dictionnaire de biographie française* (t. 3, Paris, Letouzey et Ané, 1939, col. 808-811) que Pierre Seila et Guillaume livrèrent « deux cent onze malheureux » au bûcher lors de leur passage à Moissac. Ce chiffre invraisemblable semble dû à une mauvaise lecture de la *Chronique* de Pelhisson : celui-ci ne mentionne que deux condamnations de vivants lors du passage de Pierre Seila et Guillaume Arnaud à Moissac ; encore ces deux réussirent-ils à s'enfuir ; l'un d'entre eux à Montségur où, précise Pelhisson, « il fut fait "parfait", et, plus tard, fut brûlé au même endroit avec deux cent dix hérétiques » (éd. Douais, p. 95). Il s'agit évidemment du bûcher qui suivit la prise de Montségur, en 1244, et auquel Guillaume Arnaud – déjà assassiné par les cathares de Montségur, précisément – n'eut aucune part. Ce bûcher fut d'ailleurs une mesure tout à fait exceptionnelle dans l'Inquisition méridionale, comme le montre bien Yves DOSSAT, « Le "bûcher de Montségur" et les bûchers de l'Inquisition », dans *Le Credo, la Morale et l'Inquisition* (Cahiers de Fanjeaux 6), Toulouse, Privat, 1971, p. 361-378.

² — PUYLAURENS Guillaume de, *Chronique*, ch. 41, éd. Beyssier, p. 159.

³ — Raymond de Foix O.P. († 1258) fils du Comte Roger-Bernard II de Foix († 1241) sera élu prieur de Toulouse en 1242. Démissionnaire, il sera réélu, et tiendra finalement cette charge pendant seize ans, jusqu'à sa mort (27 août 1258). Notice dans *L'Année dominicaine*, Novembre II (Lyon, 1906), p. 638.

du couvent. Les frères se lèvent de table et vont à l'église en chantant le *Miserere*. Les consuls leur intiment l'ordre de quitter les lieux. Le prieur refuse énergiquement et va s'asseoir dans le cloître avec ses quarante religieux. Il faut les emporter de force, chantant *Credo, Te Deum, Salve Regina* pendant qu'on les traîne dehors. Une fois tous expulsés du couvent, ils se relèvent et, deux par deux, quittent la ville en procession. Le prieur, Pons de saint Gilles, disperse ses frères dans les différents couvents de l'Ordre, et se rend à Rome avec Raymond de Foix pour informer le pape.

Les sanctions ne tardent pas : les onze capitouls de Toulouse sont excommuniés. Sur pression du pape et après de laborieuses négociations, les frères reviennent à Toulouse en mars 1236. Ils élisent pour prieur l'inquisiteur que Raymond VII avait réussi à écarter de Toulouse : Pierre Seila. Avec son appui, Guillaume Arnaud se remet au travail, malgré les autorités municipales qui se plaignent de sa rigueur. Les contemporains rendent pourtant témoignage à sa charité qui opéra de très nombreuses conversions¹. Il n'était dur que pour les obstinés, sachant que cette sévérité était miséricorde pour les faibles qu'ils auraient entraînés. Néanmoins, pour satisfaire les plaintes du comte, le légat du pape lui adjoint « un collègue de l'ordre des frères mineurs qui était censé, par sa mansuétude, tempérer sa rigueur² » : le franciscain Étienne de Saint-Thibéry. Peine perdue : « Ils s'appliquèrent tous les deux à l'Inquisition de façon également zélée et louable, comme s'ils n'avaient qu'une seule âme et qu'un seul cœur, et procédèrent ainsi virilement, jusqu'au jour où ils furent martyrisés avec leurs compagnons³ ».

Le chanoine Raymond Escriban aide également les deux inquisiteurs. A leur demande, il se rend, par exemple, à Auriac (Haute-Garonne), en 1236, pour réconcilier Guillaume Julia qui avait assisté à des cérémonies cathares.

Cependant les autorités de la ville refusent désormais d'exécuter les sentences de l'Inquisition : des condamnés paradent dans la ville en toute impunité. Les inquisiteurs sont réduits à délivrer des lettres de pénitence à ceux qui viennent d'eux-mêmes demander à être réconciliés avec l'Église, et à pourchasser... les défunts. Le 13 mai 1238, le pape cède aux pressions de Raymond VII et suspend pour trois mois l'activité de l'Inquisition. L'interruption durera en fait trois ans – durant lesquels le bienheureux Guillaume est élu prieur du couvent de Toulouse.

Cet arrêt de l'activité inquisitoriale sera-t-il synonyme de paix ? Au contraire. On note aussitôt une grande effervescence parmi les Albigeois, prélude d'un grand soulèvement. Raymond VII s'entend par ailleurs avec l'ennemi juré du Saint-Siège, l'empereur Frédéric II d'Allemagne : en quelques mois, les cathares se rendent maîtres des principales villes du pays ; l'archevêque de Narbonne et l'évêque de Toulouse se réfugient à Carcassonne.

Succès éphémère pour les Albigeois : les croisés du Nord reviennent rétablir l'ordre. Surtout, Raymond VII tombe gravement malade. Il demande à l'évêque d'Agen

¹ — Voir la notice de *L'Année dominicaine*, Mai II (Lyon, 1891), p. 757. Mais cette notice, parfois inexacte, est à utiliser avec précaution.

² — PUYLAURENS Guillaume de, *Chronique*, ch. 41, éd. Beyssier, p. 159.

³ — PELHISSO Guilhem, *Chronique*, éd. Douais, p. 108.

l'absolution de toutes les excommunications qu'il a encourues, mais il ne l'obtient qu'après avoir promis de ne plus entraver le fonctionnement de l'Inquisition.

La tournée en Lauragais (1241-1242) – Le martyr

C'est dans ce contexte que le bienheureux Guillaume et sa petite équipe d'inquisiteurs entreprennent, en automne 1241, une tournée dans la partie orientale du Comté de Toulouse : celle qui, depuis le traité de Meaux-Paris (1229), est passée sous la domination du roi de France.

Ils demeurent quelque temps à Saint-Paul-Cap-de-Joux ; on les retrouve le 24 novembre à Lavour ; ils passent aussi à Castelnaudary, Laurac, Fanjeaux, Prouille (où saint Dominique a fondé son premier couvent de moniales, pour des jeunes filles converties du catharisme).

Ce n'est pas sans appréhension que le prieur de Prouille les voit partir en mai 1242 en direction d'Avignonet : les inquisiteurs quittent en effet les terres du roi de France pour celles du comte de Toulouse, et Avignonet, où ils se rendent, est connu pour être un véritable nid d'hérétiques¹.

La petite troupe se compose de dix personnes :

— Guillaume Arnaud (qui la dirige) et deux autres dominicains (Bernard de Rochefort et Garcias d'Aure) ;

— deux frères mineurs : Étienne de Saint-Thibéry et Raymond Carbonier ;

— deux clercs de Toulouse : Raymond Escriban, archidiacre, et son clerc, nommé Bernard ;

— un notaire laïc (Pierre Arnaud) accompagné de deux courriers (Adémar et Fortanier).

Le onzième martyr sera le prieur bénédictin d'Avignonet.

Les dix inquisiteurs sont parfaitement conscients de ce qu'ils risquent. Ils savent comment le curé de Vitrac, qui pourchassait énergiquement les hérétiques, a été attaqué l'année précédente par les cathares au Pas d'Auger, et son clerc tué et jeté dans un puits. Mais la plupart d'entre eux désirent précisément le martyr. Le frère Raymond Carbonier a la vision d'une couronne étincelante descendant sur le château d'Avignonet. Il prévient Guillaume Arnaud qui s'écrie, tout joyeux : « Sachez, mes frères, que, dans peu de jours, nous serons immolés pour le Christ. »

De fait, les dix inquisiteurs sont précisément hébergés dans ce château d'Avignonet, par Raymond d'Alfar, sénéchal de Raymond VII. La chose est normale, puisque Raymond VII vient de réofficialiser l'Inquisition dans son comté. Guillaume Arnaud, tout en s'attendant à la mort, n' imagine sans doute pas qu'un représentant de l'autorité publique

¹ — Voir GUIRAUD Jean, article « Avignonet » dans le DHGE (*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*), t. 5, Paris, Letouzey et Ané, 1931, col. 1154-1162.

puisse aller jusqu'à organiser lui-même le massacre de ses hôtes ! C'est pourtant ce qui arrivera. Les inquisiteurs, auxquels s'est joint le prieur bénédictin d'Avignonet, recueillent pendant deux ou trois jours les dépositions d'habitants d'Avignonet et des environs. Pendant ce temps, Raymond d'Alfar contacte le seigneur de Montségur, Pierre-Roger de Mirepoix, qui dirigera lui-même les opérations : la veille de l'Ascension (28 mai), il descend de Montségur avec une quarantaine de cavaliers, et rejoint à Gaja vingt-cinq hommes munis de haches qu'il a fait recruter. Lorsque la nuit est bien avancée, une partie de la troupe pénètre dans le château puis attaque, à coups de hache, les portes de la salle où couchent les inquisiteurs. Ceux-ci, éveillés en sursaut, comprennent rapidement, et entonnent le *Te Deum*. On s'acharne particulièrement sur Guillaume Arnaud : Guillaume de Plaigne se vantera de lui avoir coupé la langue. Mirepoix, qui attend ses hommes caché dans un bois, leur reproche de ne pas lui avoir apporté « la coupe » (c'est-à-dire le crâne) de Guillaume Arnaud. Jean Acermat s'en excuse en disant : « Elle est brisée ».

Le triomphe

Les cathares sont persuadés que l'Inquisition est morte, et ils exultent. Ils pensent en outre que leur audacieux coup de main va entraîner la révolte de tout le pays albigeois contre les catholiques. En réalité, les inquisiteurs triomphent précisément par leur martyre. Plusieurs miracles les font immédiatement vénérer des catholiques¹ : un hérétique de Libers, Arnaud Roux, se déplace spécialement à l'annonce du meurtre pour aller injurier les martyrs. Il frappe du pied le corps de Raymond Escriban : une plaie incurable se déclare aussitôt. De nombreuses personnes ont eu révélation du martyre au moment même de son exécution. Le prieur dominicain de Toulouse, notamment, se voit avertir par une fidèle qu'elle a eu une vision pendant la messe ; le crucifix lui a déclaré : « Dis au supérieur de placer honorablement les saintes reliques. » Il demeure perplexe, ne comprenant de quoi il s'agit, mais les corps des martyrs arrivent le lendemain et suscitent de nombreuses guérisons.

De surcroît, l'horreur du crime détache du parti cathare nombre de modérés. L'Inquisition n'est même pas suspendue : deux autres dominicains, les frères Ferrier et Guillaume Raimond la prennent en charge. Certains meurtriers sont arrêtés et pendus. D'autres trouveront la mort à Montségur, lors de la chute du fief cathare, en mars 1244. Pour venger l'assassinat des inquisiteurs, le sénéchal de Carcassonne se décide en effet à attaquer la forteresse maudite qui est devenue comme la capitale du catharisme dans le pays. Cette prise marque un tournant :

En 1244, l'hérésie s'est trouvée désorganisée et privée de direction. [...] Le dé-

¹ — Douze miracles sont recensés par Gérard de FRACHET O.P. (1205-1271), dans ses *Vita fratrum*. Prieur du couvent de Limoges de 1233 à 1245 puis provincial de 1252 à 1259, c'est un auteur bien informé. Étienne de SALAGNAC de son côté (ou bien Bernard Gui qui compléta son œuvre) se contente d'indiquer : « Le Seigneur glorifia ses martyrs par des miracles, et l'on pense qu'il l'aurait fait bien davantage si l'incrédulité de ceux par qui et au milieu de qui ils étaient morts ne l'avait empêché » (*De quatuor in quibus*, éd. Kæppeli, p. 24).

courageusement commençait à s'insinuer dans la secte. Ce fléchissement se traduit par un nombre important de conversions parmi les hérétiques arrêtés par l'Inquisition. [...] A partir de 1270 s'ouvre la période critique, celle de la ruine de l'hérésie ¹.

Le catharisme prend donc son temps pour mourir. Mais on peut dire qu'il est vaincu dès 1244 : par la prise de Montségur, certes, mais aussi – et surtout – par le sang des martyrs, qui marque comme d'un sceau le témoignage déjà rendu :

— par les religieux *mendiants* et leurs vertus de pauvreté joyeuse, simplicité évangélique, zèle enflammé du salut des âmes, face à l'austérité affectée des cathares ;

— par le courage des *inquisiteurs* et leur affirmation pratique des droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ, face à la volonté de conciliation qui se manifeste aussi bien chez les autorités politiques que chez les clercs ou les simples laïcs (« certains veillaient à garder, si l'on ose dire, un pied dans chaque religion, comme si deux assurances sur l'éternité valaient mieux qu'une ² »).

Car si l'Église n'a jamais voulu employer la violence pour imposer le baptême, c'est-à-dire *conquérir* les âmes (à la différence de l'islam, pour qui le cimetière est un moyen direct d'apostolat) ³, elle s'est toujours sentie responsable de la foi de ses enfants baptisés et n'a jamais hésité à utiliser, si besoin, la force pour la *défendre*. En régime de Chrétienté, c'est-à-dire en une terre où, non seulement les individus, mais la société elle-même est christianisée (et ce régime est le fruit du développement *normal* du christianisme en un pays), l'Inquisition n'est que la légitime défense de cette société face à la subversion hérétique. En l'occurrence, elle fut certainement le salut de milliers d'âmes ; et le salut aussi, pour quelques siècles, de la chrétienté dans le Midi de la France.

Honorés sans interruption depuis leur mort, les martyrs d'Avignonet ne sont officiellement béatifiés qu'en 1866 (la sacrée congrégation des Rites autorise leur culte public le 1^{er} septembre, et le bienheureux Pie IX confirme la décision le 6 du même mois). Ils sont demeurés signe de contradiction : en 1809, l'archevêque concordataire de Toulouse (un ancien évêque constitutionnel de la Révolution) avait ordonné que le tableau exaltant la mort des inquisiteurs soit enlevé du maître-autel de l'église ; il était soutenu par les autorités politiques (le sous-préfet de Villefranche avait fait un rapport en ce sens). Mais cette décision ne freina guère la dévotion populaire et même, en un sens, hâta plutôt la béatification.

Aujourd'hui, ce sont les autorités conciliaires qui veulent empêcher le culte des saints inquisiteurs, trop contraire à la liberté religieuse prônée par Vatican II.

¹ — DOSSAT Yves, « Les Cathares d'après les documents de l'Inquisition » dans *Cathares en Languedoc*, (Cahiers de Fanjeaux, 3), Toulouse, Privat, 1968, p. 74-75.

² — ROQUEBERT Michel « Le catharisme comme tradition dans la "Familia" languedocienne », dans *Effacement du Catharisme ? (XIII^e-XIV^e siècles)* (Cahiers de Fanjeaux 20), Toulouse, 1987, p. 237.

³ — Voir saint THOMAS, II-II, q. 10, a. 8.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !